



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

emploi et activité

Question écrite n° 88255

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur la stratégie destructrice de Sanofi. Depuis le 5 juillet 2012, les salariés de l'entreprise luttent pour préserver leurs emplois et réorienter la stratégie de Sanofi. Il lui demande ce qu'il compte faire pour soutenir les salariés en lutte et stopper la casse industrielle.

Texte de la réponse

Sanofi est le 6ème groupe pharmaceutique mondial. Présent dans une centaine de pays, l'industriel emploie dans le monde 110 000 personnes. Son chiffre d'affaires 2015 s'établit à 37,1 Mds€ (+2,2 % à effet de change constant). C'est le premier groupe pharmaceutique présent en France (47 sites et 27 000 emplois). La masse salariale en France de Sanofi dépasse les 1,7 Mds€ dont 800 M€ de cotisations sociales. C'est un acteur majeur du système français de la santé et un groupe industriel auquel le Gouvernement accorde une grande importance. Le budget recherche et développement (R&D) du groupe a été de 5,1 Mds€ en 2015, soit 13,75 % du chiffre d'affaires. Y travaillent 17 060 collaborateurs répartis dans le monde sur une vingtaine de sites (dont 8 en France). Il est actif dans plusieurs pôles de compétitivité « santé », ainsi que dans le fonds Innobio (soutien aux biotechnologies), contribuant ainsi au dynamisme français dans le secteur et à la création de valeur et donc d'emplois. La part du marché français dans son chiffre d'affaires est cependant de plus en plus faible puisqu'elle représente environ 8 % du chiffre d'affaires mondial de Sanofi. Pour maintenir son activité en France, la production réalisée sur notre territoire est largement exportée : Sanofi est ainsi le quatrième exportateur français. Une nouvelle stratégie du groupe a été annoncée à l'automne par son directeur général. Ce plan se déploie actuellement avec une cession annoncée du pôle santé animale (Merial). Sanofi souhaite en effet se recentrer sur l'innovation qui est essentielle dans le secteur de la pharmacie. Pour rester dans la compétition mondiale, l'industriel a besoin d'une part de moyens importants pour maintenir l'effort de recherche et de développement à un très haut niveau et d'autre part d'une compétitivité accrue. Sanofi a annoncé dans le même temps que 18 nouveaux produits vont être lancés d'ici à 2020, représentant 30 Mds€ de ventes potentielles, on peut donc espérer un impact positif sur son activité en France. En tout état de cause le Gouvernement reste très attentif à la réorganisation du groupe, compte-tenu du poids de Sanofi dans l'économie française et des enjeux en termes d'emploi. Il appartient à ce groupe d'apporter à ses représentants du personnel toutes les explications nécessaires quant à la stratégie adoptée dans le cadre d'informations et consultations. La direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) sera particulièrement attentive au respect de ces procédures.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Candelier](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88255

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie, industrie et numérique

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [15 septembre 2015](#), page 6945

Réponse publiée au JO le : [12 avril 2016](#), page 3139